Condition féminine Canada

2014–2015

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Patricia A. Hajdu, C. P., députée
Ministre de la Condition féminine

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,
représentée par la ministre de la Condition féminine (2015).
N° de catalogue : SW1-3F-PDF
ISSN 2368-2183

Table des matières

Message de la ministre 1

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 3

- Profil de l'organisation 3
- Contexte organisationnel 3
- Dépenses réelles 11
- Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 13
- Tendances relatives aux dépenses de l'organisme 14
- Dépenses par crédit 14

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 15

- Résultat stratégique : Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada 15
- Programme 1.1 : Impulsion, savoir-faire et conseils 15
- Programme 1.2 : Avancement de l'égalité pour les femmes 20
- Services internes 24

Section III - Renseignements supplémentaires 27

- Faits saillants des états financiers 27
- États financiers 28
- Tableaux de renseignements supplémentaires 28
- Dépenses fiscales et évaluations 28

Section IV : Coordonnées de l'organisme 29

Annexe : Définitions 31

Notes 35

Message de la ministre

Je suis heureuse de vous présenter le *Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015* de Condition féminine Canada.

Condition féminine Canada joue un rôle de catalyseur, de courtier du savoir et de centre d'excellence en matière d'égalité entre les sexes et de questions connexes. En 2014-2015, l'organisme s'est concentré sur trois priorités: améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes; promouvoir l'accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision, et éliminer la violence faite aux femmes et aux filles.

Le gouvernement du Canada sait que les politiques publiques ont un effet différent sur les femmes et sur les hommes et que les ministères fédéraux doivent prendre des décisions éclairées par l'analyse comparative entre les sexes.

Le gouvernement sait également combien il est important de mobiliser nos partenaires, les parties intéressées et l'ensemble de la population canadienne. Grâce au travail de Condition féminine Canada, la population canadienne participe à des événements uniques et à des campagnes de sensibilisation dans les médias sociaux afin de commémorer les dates importantes dans l'histoire de l'égalité des sexes.

Beaucoup trop de nos concitoyennes et concitoyens – des femmes et des filles dans la majorité des cas – sont encore victimes d'agressions sexuelles, de harcèlement sexuel et de violence de la part d'une ou un partenaire intime. Il est prioritaire pour le gouvernement du Canada de promouvoir l'égalité entre les sexes et d'améliorer de façon substantielle la vie des femmes. Si chacune et chacun d'entre nous se décide d'agir, nous bâtirons ensemble un Canada plus sûr, plus respectueux et plus accueillant pour toutes et tous. Condition féminine Canada prendra des mesures dans ce sens et fera preuve de leadership pour atteindre cet objectif.

Copie originale signée par

L'honorable Patricia A. Hajdu, C.P., députée
Ministre de la Condition féminine

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Patricia A. Hajdu

Première dirigeante : Meena Ballantyne

Portefeuille ministériel : Patrimoine canadien

Instrument habilitant : Décret (1976-779)

Année d'incorporation ou de création : 1976

Contexte organisationnel

Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, connu sous le nom de Condition féminine Canada (CFC), est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de la vie au Canada. CFC a pour mandat « de coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (1976).

CFC a la responsabilité d'œuvrer, comme chef de file et partenaire, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire : soutenir l'action et les innovations communautaires qui font progresser l'égalité en aidant à créer des conditions propices à la réussite des femmes et des filles au Canada; fournir des conseils spécialisés en matière d'égalité entre les sexes et d'analyse comparative entre les sexes en vue de l'élaboration de programmes, de politiques et de lois efficaces pour l'ensemble de la population canadienne; promouvoir des dates commémoratives qui ont trait aux femmes et aux filles au Canada; et, enfin, soutenir les efforts que déploie le Canada pour s'acquitter de ses obligations internationales.

Dans le dessein de promouvoir l'égalité et d'en assurer le progrès, CFC concentre ses interventions dans trois domaines prioritaires, soit : améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et, enfin, soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision. Tout en mettant l'accent sur ces trois domaines, l'organisme a aussi la capacité de répondre à des enjeux précis, par exemple : engager les hommes et les garçons

dans l'élimination de la violence, améliorer la participation des femmes aux métiers spécialisés et aux professions techniques ou, encore, venir en aide aux femmes et aux filles des collectivités rurales et éloignées.

Responsabilités

CFC est le maître d'œuvre du programme que s'est donné le gouvernement en vue de réaliser l'égalité entre les sexes. Puisque les enjeux relatifs à la condition des femmes et des filles touchent tous les aspects de la vie en société, CFC travaille en partenariat avec de nombreux organismes, s'efforçant de créer des synergies avec les principales parties prenantes, de collaborer avec les différents ordres de gouvernement et de mobiliser les secteurs privé et bénévole.

Pour atteindre des résultats concrets et procurer des avantages durables à la population canadienne, CFC s'acquitte de son mandat de manière stratégique, en veillant à ce que ses investissements et interventions cadrent avec les priorités du gouvernement du Canada.

En matière de politiques, CFC joue un rôle de courtier du savoir et de facilitateur, c'est-à-dire qu'il formule des observations, donne des conseils et apporte un soutien stratégique aux ministères et aux autres organismes fédéraux, en plus de mener des analyses et d'intervenir de façon stratégique aux niveaux national et international.

CFC a aussi pour rôle de piloter le renforcement des capacités de l'administration fédérale en analyse comparative entre les sexes plus (ACS+). Méthode permettant de prendre systématiquement en compte le genre et d'autres facteurs d'identité dans les décisions, ainsi que d'évaluer les répercussions éventuelles des politiques, programmes ou lois sur des populations de femmes et d'hommes d'horizons divers, l'ACS+ se traduit par la conception et la mise en œuvre de mesures répondant mieux aux besoins.

Par son Programme de promotion de la femme, CFC soutient l'action et les innovations communautaires. À cet effet, il offre une aide financière et technique aux organismes dont les projets visent à faire progresser l'égalité des sexes et ont le potentiel d'améliorer concrètement la vie des femmes et des filles au Canada.

Pour mieux faire connaître au public les grands jalons de l'histoire des femmes, CFC s'attache à promouvoir des dates commémoratives, notamment la Journée internationale de la femme (le 8 mars), le Mois de l'histoire des femmes (octobre), la Journée internationale des filles (le 11 octobre), la Journée de l'affaire « personne » (le 18 octobre) et la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (le 6 décembre).

Les bureaux régionaux de Condition féminine Canada sont situés à Montréal (le bureau sert l'ensemble du Québec), à Moncton (le bureau sert le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador) et à Edmonton (le bureau sert l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon). Le bureau régional de l'Ontario et le bureau national, qui sert aussi le Nunavut, sont situés à l'administration centrale, dans la région de la capitale nationale.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

1. Résultat stratégique : Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada

1.1 Programme : Impulsion, savoir-faire et conseils

1.2 Programme : Avancement de l'égalité pour les femmes

Services internes

Priorités organisationnelles

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Programmes
Agir contre la violence faite aux femmes et aux filles	Permanente	Programme 1.1 Programme 1.2

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?

- CFC a orchestré l'élaboration du *Plan d'action pour contrer la violence familiale et les crimes violents à l'endroit des femmes et des filles autochtones*, qui présente les engagements, les investissements et les actions du gouvernement fédéral en vue de prévenir la violence envers les femmes et les filles autochtones, de protéger celles-ci et d'offrir un soutien aux victimes. (http://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/ap-pa/index-fr.html)
- CFC a soutenu la participation de la ministre à la Table ronde nationale sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues ou assassinées. À cette table ronde, les principales parties intéressées ont convenu de coordonner leurs efforts au moyen du *Cadre d'intervention pour prévenir et contrer la violence faite aux femmes et aux filles autochtones*. (http://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/ap-pa/index-fr.html)
- CFC a préparé deux fiches d'information sur la violence sexuelle à l'endroit des femmes, intitulées : *La nature et l'ampleur de la violence sexuelle faite aux femmes au Canada* et *Contrer la violence sexuelle faite aux femmes au Canada* (http://www.swc-cfc.gc.ca/violence/res-fra.html)
- En 2014-2015, CFC a appuyé un total de 128 projets ciblant la violence faite aux femmes et aux filles et ses différents enjeux. CFC a également lancé un appel de propositions en vue de projets communautaires misant sur le partenariat afin d'éliminer les facteurs qui perpétuent la violence sexiste ou qui y contribuent.

Priorité	Type	Programmes
Accroître la représentation des femmes aux postes de responsabilité et de décision	Permanente	Programme 1.1 Programme 1.2

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?

- En 2014-2015, CFC a poursuivi ses efforts en vue de promouvoir la mixité dans les postes de direction, notamment en sensibilisant les secteurs public et privé à la nécessité d'éliminer les inégalités qui existent entre les sexes à l'heure actuelle. Pour ce faire, CFC a notamment appuyé le travail du Conseil consultatif pour la présence des femmes aux conseils d'administration, qui a publié un rapport intitulé *Bon pour les affaires – Plan pour accroître la participation des femmes aux conseils d'administration*. Ce rapport préconise notamment d'augmenter à 30 % la représentation des femmes aux conseils d'administration d'ici 2019. Cette recommandation a poussé de grands acteurs à prendre des mesures pour se rapprocher de la parité entre les sexes dans leur secteur. (http://www.swc-cfc.gc.ca/initiatives/wldp/wb-ca/wob-fca-fra.html)
- En tout, 37 projets visant à augmenter la représentation des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision ont reçu un appui financier et technique pendant l'exercice 2014-2015. En outre, CFC s'est assuré que d'autres projets, visant par exemple à élargir les débouchés économiques des femmes, tiennent aussi compte des enjeux relatifs à l'accès de celles-ci aux postes de responsabilité et de décision.

Priorité	Type	Programmes
Renforcer la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) au sein de l'administration fédérale	Permanente	Programme 1.1

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?

- En 2014-2015, CFC a aidé plus de 30 ministères fédéraux à appliquer l'ACS+, notamment dans le domaine des sciences, de la sécurité et de la recherche en santé. CFC a également organisé un certain nombre d'activités d'apprentissage et de sensibilisation pour renforcer la capacité des organismes fédéraux en matière d'ACS+.

Priorité	Type	Programmes
Promouvoir l'augmentation des débouchés économiques des femmes	Permanente	Programme 1.1 Programme 1.2

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?

- En 2014-2015, CFC a continué de promouvoir la création de débouchés économiques pour les femmes. Par exemple, il a organisé le *Forum des entrepreneures – Investir dans l'avenir*, grâce auquel des entrepreneures ont pu avoir accès à de l'information, à des conseils et à des outils, ainsi qu'à des occasions de réseautage et de mentorat, afin de renforcer leur capacité de prospérer dans une variété de secteurs économiques.
- Pendant l'exercice 2014-2015, CFC a appuyé un total de 153 projets visant à promouvoir la création de débouchés économiques pour les femmes, en privilégiant le développement d'idées novatrices pour répondre aux nouveaux enjeux. CFC a également lancé des appels de propositions afin de servir des priorités bien précises, soit : multiplier les débouchés pour les entrepreneures; soutenir l'avancement des femmes au moyen du mentorat, du marrainage ou du parrainage, et améliorer la préparation financière des femmes.

Priorité	Type	Programmes
Moderniser les programmes et les services offerts à la population canadienne	Permanente	Programme 1.2

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?

- CFC a continué de prendre des mesures pour améliorer la procédure de gestion de ses subventions et contributions et accroître l'efficience de la gestion et du suivi de projet. En 2014-2015, la démarche LEAN a permis de réduire de 66 % le temps requis pour évaluer les propositions. Pour favoriser l'échange de connaissances, CFC a continué de mettre en œuvre sa stratégie de gestion et de diffusion du savoir : des activités internes ont ainsi permis de renforcer l'apprentissage chez son effectif, tandis que des activités externes ont favorisé la transmission. Pour ce faire, CFC a offert des activités visant à promouvoir des pratiques exemplaires.
- En vertu du Programme de promotion de la femme, CFC a également amorcé la mise en œuvre d'une stratégie de relations avec la clientèle visant à faciliter le partenariat, l'échange de connaissances et le mentorat parmi les organismes bénéficiaires, mais aussi à multiplier les occasions d'écoute de la clientèle dans l'optique du raffinement de la conception et de l'exécution du programme.

Analyse des risques

Les résultats obtenus par CFC sont tributaires des mesures prises par d'autres parties prenantes. Cette interdépendance pose un risque à l'obtention des résultats et des progrès attendus au regard du résultat stratégique de CFC. Pour atténuer les risques éventuels, CFC a mis en place des stratégies d'intervention qui renseignent et mobilisent les citoyennes et citoyens, créent des synergies, facilitent le réseautage et favorisent le partenariat et la collaboration entre les divers acteurs. La demande croissante et de plus en plus diversifiée de services risque également d'entacher l'image de CFC comme organisme pertinent, capable de s'adapter aux circonstances. Pour contrer ce risque, CFC a mis en place des procédures, des mécanismes et des outils permettant de faire en sorte que ses programmes, ses politiques et ses activités de communication demeurent pertinents et adaptés aux circonstances.

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Les résultats de CFC dépendent des actions d'autres parties prenantes.	*Messages de CFC* : La stratégie de communication de CFC vise à bâtir une société informée, dont les différents acteurs, y compris les citoyennes et citoyens, ont conscience d'avoir une part d'efforts à fournir pour que soit réalisée l'égalité des sexes. *Action communautaire et mobilisation* : Les programmes de CFC se concentrent sur la mobilisation des collectivités dans le cadre d'initiatives qui facilitent la collaboration, le réseautage et le partenariat afin d'arriver à des résultats concrets, contribuant au progrès vers l'égalité des sexes. *Partage des connaissances* : CFC met l'accent sur des stratégies qui continuent et amplifient les efforts concertés et qui reposent sur la conscientisation des principaux acteurs à leurs rôles et responsabilités envers l'égalité des sexes dans leurs sphères d'influence respectives.	Programme 1.1 Programme 1.2
Risque	**Stratégie d'atténuation du risque**	**Lien à l'architecture d'alignement des programmes**
Vu son vaste mandat et l'étendue des interventions qui lui sont demandées en matière de politiques et de programmes, CFC peut parfois sembler ne pas répondre aux attentes des parties prenantes.	*Domaine prioritaire* : Pour combler les attentes des parties prenantes et produire des résultats tangibles, CFC a désigné trois domaines prioritaires qui concordent avec les priorités du gouvernement : améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et, enfin, soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes aux postes de responsabilité et de décision. *Stratégie de diffusion* : Les efforts à cet égard visent à faire	Programme 1.1 Programme 1.2

	connaître l'orientation stratégique de l'organisme, ses priorités actuelles, de même que les lignes directrices de ses programmes. *Processus décisionnels* : CFC a pris des mesures afin de gérer l'étendue de la demande pour ses services et son assistance, c'est-à-dire qu'il a institué des processus et des pratiques qui optimisent l'efficacité de ses moyens d'action en matière de programmes, de politiques et de communication. *Investissement et intervention stratégiques* : CFC tâche de maximiser l'effet de ses interventions pour demeurer un organisme pertinent, efficace et efficient, c'est-à-dire qu'il cible ses approches, crée des synergies et tire parti des partenariats.	

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
29 607 730	29 607 730	30 327 567	30 125 744	518 014

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (réel moins prévu) 2014-2015
96	98	2

Sommaire du rendement budgétaire pour le résultat stratégique et les programmes (en dollars)

Résultat stratégique, programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013
Résultat stratégique 1 : Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada								
Programme 1.1 : Impulsion, savoir-faire et conseils	2 136 900	2 136 900	2 142 013	2 142 013	2 286 900	2 004 692	2 189 159	
Programme 1.2 : Avancement de l'égalité pour les femmes	24 267 723	24 267 723	23 155 089	23 155 089	24 267 723	22 783 283	22 750 591	
Total partiel	26 404 623	26 404 623	25 297 102	25 297 102	26 554 623	24 787 975	24 939 750	24 607 197
Services internes Total partiel	3 203 107	3 203 107	4 245 975	4 245 975	3 772 944	5 337 769	6 482 533	5 120 989
Total	29 607 730	29 607 730	29 543 077	29 543 077	30 327 567	30 125 744	31 422 283	29 728 186

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2014-2015 avec le cadre pangouvernemental[i] (dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses projetées 2014-2015
Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada.	1.1 Impulsion, savoir-faire et conseils	Affaires gouvernementales	Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiennes et Canadiens	2 004 692
	1.2 Avancement de l'égalité pour les femmes	Affaires économiques	La sécurité du revenu et de l'emploi pour les Canadiennes et Canadiens	22 783 283

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	24 267 723	22 783 283
Affaires gouvernementales	2 136 900	2 004 692

Tendances relatives aux dépenses de l'organisme

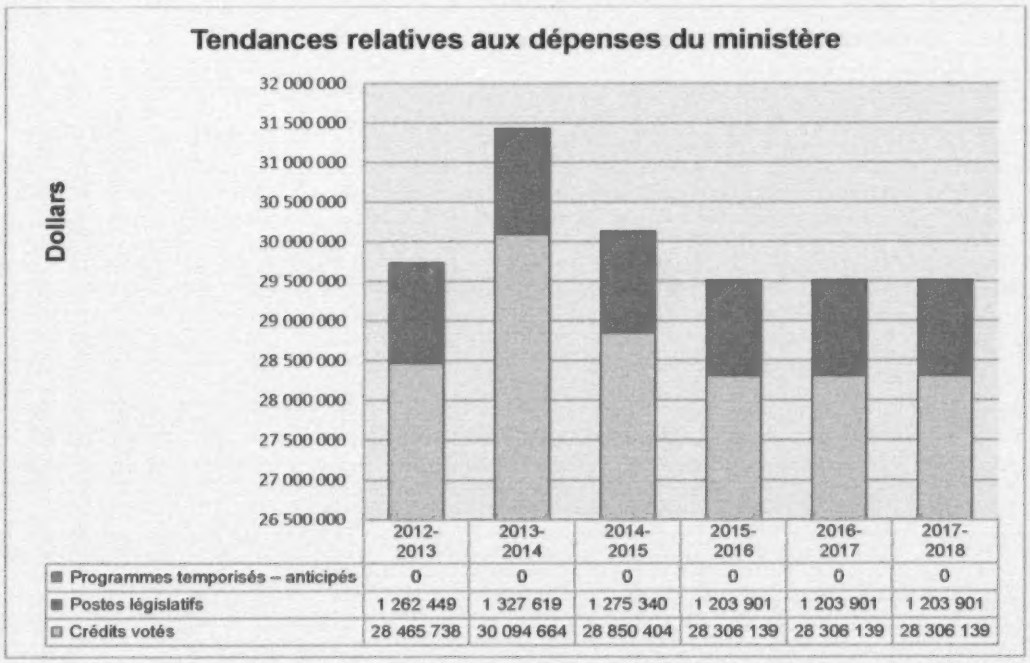

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Programmes temporisés – anticipés	0	0	0	0	0	0
Postes législatifs	1 262 449	1 327 619	1 275 340	1 203 901	1 203 901	1 203 901
Crédits votés	28 465 738	30 094 664	28 850 404	28 306 139	28 306 139	28 306 139

En 2014-2015, CFC a dépensé au total 30 125 744 $ (19 033 332 $ en subventions et contributions) pour exécuter ses programmes, atteindre les résultats attendus et progresser vers son résultat stratégique. La diminution des dépenses s'explique essentiellement par le fait que l'administration centrale de CFC a été relocalisée en 2013.

De 2012-2013 à 2014-2015, les dépenses totales indiquées ci-dessus correspondent aux dépenses réelles; pour la période de 2015-2016 à 2017-2018, le graphique indique les dépenses prévues.

Dépenses par crédit

Pour obtenir des renseignements sur les crédits votés et les dépenses législatives de CFC veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2015*[ii] sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada[iii].

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada

Programme 1.1 : Impulsion, savoir-faire et conseils

Description

Le Canada s'est engagé, conformément à différents instruments nationaux et internationaux, à promouvoir l'égalité entre les sexes. CFC encourage une meilleure compréhension de la situation des femmes au Canada et invite la population canadienne à prendre part aux efforts pour faire progresser l'égalité entre les sexes. Ses activités de communication sont un élément clé de ce programme et commémorent des dates importantes pour les femmes, comme le Mois de l'histoire des femmes et la Journée de l'affaire « personne ».

Pour que les progrès vers l'égalité entre les sexes se poursuivent, le gouvernement exige que les institutions fédérales prennent le genre en considération dans leurs lois, politiques et programmes. CFC donne l'impulsion au développement de la capacité des institutions fédérales en matière d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) en leur offrant de l'information, des outils et de la formation et en les faisant profiter de son savoir-faire. L'ACS+ éclaire la prise de décisions et augmente la probabilité que les lois, les politiques et les programmes répondent aux besoins de populations de femmes et d'hommes d'horizons divers.

CFC fournit également des analyses et des conseils en matière de politiques stratégiques, jouant le rôle de courtier de savoir auprès des institutions fédérales et d'autres intervenantes afin de les soutenir dans la poursuite de l'égalité entre les sexes. Il surveille aussi l'évolution des enjeux qui influent sur la condition des femmes et des filles au Canada.

L'essentiel de ce travail est accompli en collaboration avec les institutions fédérales, les provinces, les territoires et la société civile.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
2 136 900	2 136 900	2 286 900	2 004 692	(132 208)

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
17	17	0

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Grâce au rôle d'impulsion joué par CFC, les principales parties intéressées disposent de conseils et renseignements pour s'attaquer aux enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes ou entre les garçons et les filles. (Les principales parties comprennent des organismes fédéraux, les provinces, les territoires, la société civile et le grand public.)	Nombre d'interventions menées par CFC qui permettent de fournir des conseils et de l'information. Les interventions comprennent des activités de longue haleine exigeant parfois une préparation et des ressources financières et humaines importantes. Les activités peuvent inclure : la diffusion de connaissances, la facilitation du dialogue, la direction d'interventions pour concrétiser les priorités de CFC, la prestation de conseils, la collaboration et les relations externes pour faire avancer les priorités de CFC et du gouvernement fédéral. (Par exemple, la prise en charge de la participation du Canada à la session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies exige de six à huit mois de préparation.)	5	Cinq initiatives dirigées par CFC ont permis de donner aux principales parties intéressées des conseils et des renseignements pour s'attaquer aux enjeux liés à l'égalité entre les hommes et les femmes ou entre les filles et les garçons.
Grâce au savoir-faire qu'apporte CFC, les responsables du gouvernement fédéral et les principales parties intéressées connaissent mieux l'ACS+. (Ces parties comprennent les représentantes et représentants des provinces, des territoires, de la société civile et du grand public.)	Pourcentage des répondantes et répondants qui disent que leur connaissance de l'ACS+ s'est améliorée grâce à la formation ou aux activités sur l'ACS+.	75 %	93 % des répondantes et des répondants ont affirmé que leur connaissance de l'ACS+ s'était accrue grâce aux activités de formation et autres offertes par CFC.
Les reportages des médias canadiens font état des apports de CFC à l'avancement de l'égalité pour les femmes et les filles.	Pourcentage des initiatives dirigées par CFC qui bénéficient d'une couverture médiatique.	20 %	50 % des initiatives menées par CFC ont bénéficié d'une couverture médiatique

Analyse du rendement et leçons retenues

L'analyse du rendement de ce programme montre que l'objectif a été atteint pendant cet exercice et que les initiatives dirigées par CFC ont permis d'obtenir les resultants prévus : les principarles parties intéressées ont bien eu accès à des conseils, à de l'information et à des réseaux pour s'attaquer aux enjeux liés a l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici quelques-unes des principales action impulséees par CFC en 2014-2015

- *Plan d'action pour contrer la violence familiale et les crimes violents à l'endroit des femmes et des filles autochtones* : CFC a orchestré l'élaboration de ce plan d'action quinquennal qui vise à améliorer la collaboration, la sensibilisation et la capacité communautaire en matière de prévention et de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles autochtones.

- *Table ronde nationale sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues ou assassinées* : L'ancienne ministre du Travail et ministre de la Condition féminine a participé à cette table ronde au nom du gouvernement du Canada. Les principales parties prenantes y ont convenu d'un *Cadre d'intervention pour prévenir et contrer la violence faite aux femmes et aux filles autochtones*, lequel désigne des domaines prioritaires pour la collaboration, à savoir : la prévention, la sécurité communautaire et, enfin, les mesures policières et le système de justice.

- *Promouvoir la participation des femmes aux conseils d'administration :* CFC a appuyé le travail du Conseil consultatif pour la présence des femmes aux conseils d'administration, qui a publié le rapport *Bon pour les affaires – Plan pour accroître la participation des femmes aux conseils d'administration*. Ce rapport fait le point sur les pratiques exemplaires actuellement employées par les entreprises canadiennes pour favoriser une plus grande mixité au sein des conseils d'administration des secteurs public et privé. Ce rapport, qui présente la mixité comme un enjeu d'importance capitale pour la bonne marche des affaires, a été bien accueilli. De fait, l'objectif de représentation qu'il fixe (porter à 30 % le nombre de femmes siégeant aux conseils d'administration d'ici 2019) a produit un effet d'entraînement.

- *Forum des entrepreneures – Investir dans l'avenir* : Organisé par CFC en collaboration avec des partenaires fédéraux, ce forum a rassemblé plus de 300 entrepreneures canadiennes, des réseaux d'affaires et d'importantes parties prenantes. Les participantes ont eu accès à de l'information et à des conseils spécialisés, ainsi qu'à des activités de mentorat et de réseautage. Les résultats de l'évaluation montrent que les objectifs du Forum ont été atteints et que les participantes étaient satisfaites des conseils et des renseignements pratiques qu'elles avaient reçus et des liens qu'elles avaient établis.

- *Direction de la participation canadienne à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies* : La ministre du Travail et ministre de la Condition féminine du Canada a dirigé la délégation canadienne à la 59e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. La Commission a alors examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing adoptés il y a vingt ans, en 1995 à la 4e Conférence mondiale sur les femmes. La ministre a prononcé la déclaration du Canada et a participé à une table ronde de haut niveau portant sur l'autonomie économique des femmes. (http://www.swc-cfc.gc.ca/med/sta-dec/2015/0310-fra.html) En marge de la session, le Canada a organisé trois activités qui ont été bien accueillies. Elles portaient sur la cyberviolence, les mariages précoces et forcés d'enfants et l'autonomisation des filles. Plus de 600 personnes y ont participé, y compris des responsables de gouvernements étrangers et des Nations Unies, ainsi que des représentantes et représentants d'organismes non gouvernementaux du Canada et d'ailleurs.

Renforcer la mise en œuvre de l'ACS+ au sein de l'administration fédérale

Pour renforcer la capacité des organismes fédéraux à intégrer les questions de genre à leurs programmes, politiques et autres initiatives, CFC a continué de les soutenir au moyen d'activités de formation, de consultation et d'autres formes d'aide directe. On constate que les connaissances et les capacités ne cessent de croître en matière d'ACS+, et le nombre de professionnelles et professionnels formés en ACS+ continue d'augmenter. Voici quelques-unes des principales initiatives de CFC en matière d'ACS+ :

- *Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes* : CFC a appuyé plus de 30 organismes fédéraux en leur offrant de la formation, des conseils spécialisés et d'autres formes d'aide directe.

- *Formation en ligne sur l'ACS+* : CFC a procédé au lancement de la seconde version de son cybercours *Introduction à l'ACS+*. Cette version mise à jour comprend une interface plus conviviale et de nouvelles études de cas illustrant la pertinence de l'ACS+ dans une plus grande variété de secteurs. En 2014-2015, plus de 1 000 personnes (67,5 % provenant de la fonction publique fédérale et 32,5 % des gouvernements provinciaux et territoriaux ou du secteur privé) ont suivi le cours, ce qui représente une hausse de 50 % de la participation par rapport à l'exercice précédent. Parmi celles qui ont répondu au sondage administré à la suite du cours, 92 % ont affirmé pouvoir appliquer l'ACS+ à leur travail.

- *Activités de sensibilisation et d'apprentissage de l'ACS+* : La troisième Semaine de sensibilisation à l'ACS+ (du 5 au 9 mai 2014) a été lancée conjointement par le greffier du Conseil privé et la chef de CFC. Cette semaine a pour but de promouvoir la formation, les outils et les réseaux relatifs à l'ACS+. CFC a également organisé une journée de formation

intensive à l'intention des responsables des questions de genre. Cette activité avait pour objectif d'aider les participantes et participants à mieux comprendre les engagements en matière d'ACS+, de renforcer leur capacité à l'appliquer, ainsi que de leur offrir une occasion d'échanger des stratégies pour sa pérennisation.

- *Championnes et champions de l'ACS+* : En février 2015, CFC a tenu la première réunion des championnes et champions de l'ACS+. La réunion visait à promouvoir le réseautage, de même qu'à encourager les hautes et hauts fonctionnaires assumant cette responsabilité à faire preuve de leadership.

Mobilisation de la population canadienne

- Le 22 octobre 2014, à Toronto, CFC a organisé l'événement « Force des filles. Forces du monde. », qui a réuni des jeunes filles et une brochette de Canadiennes et Canadiens d'influence pour une discussion des grands enjeux qui touchent les filles au pays et dans le monde. Des conférencières de haut calibre y ont pris la parole, notamment Hannah Godefa, ambassadrice nationale de l'UNICEF pour l'Éthiopie. Pendant la journée, des jeunes fréquentant l'école secondaire ont rencontré plusieurs personnalités connues et ont échangé avec elles sur cinq grands thèmes : la violence, le pouvoir, l'entrepreneuriat, l'éducation et la santé.

Programme 1.2 : Avancement de l'égalité pour les femmes

Description

Dans le cadre de ce programme, CFC appuie l'action et l'innovation en investissant dans des projets qui conduisent vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'un programme de subventions et contributions pour les organismes canadiens qui mènent à l'échelon communautaire des projets contribuant au progrès de l'égalité dans les collectivités du Canada. Les projets financés sont de portée nationale, régionale ou locale et aident à créer des conditions propices à la réussite des Canadiennes.

Les projets sont axés sur l'amélioration de la situation économique et sociale des femmes et leur participation à la vie démocratique. De nature et portée variées, ils emploient un éventail de méthodes et de stratégies pour répondre aux enjeux complexes qui touchent les femmes. Concrètement, le programme investit dans des projets qui intègrent des considérations liées au genre et qui augmentent ou améliorent l'accès à une gamme de possibilités, de services et de ressources (soutien, information, outils, etc.). Ces projets comptent sur la participation des parties intéressées, comme des groupes de femmes, des organismes communautaires, des institutions publiques et le secteur privé.

Le programme facilite également la collaboration, le réseautage et les partenariats pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'avancement des femmes au Canada. CFC facilite le réseautage, crée au besoin des partenariats pour répondre aux questions transversales touchant les femmes et les filles, échange des connaissances et aide les organismes œuvrant au progrès de l'égalité des sexes à accéder aux connaissances, aux ressources et aux outils.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
24 267 723	24 267 723	24 267 723	22 783 283	-1 484 440

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
36	39	3

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les femmes et les collectivités peuvent obtenir de l'aide pour traiter des enjeux liés à l'égalité entre les sexes.	Pourcentage de projets qui créent des appuis (p. ex. des ressources ou des outils).	50 %	70 % des projets ont créé des appuis (p. ex., des ressources, des outils).
Les collectivités et les parties prenantes ont des occasions de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.	Pourcentage de projets qui créent des possibilités (p. ex. des partenariats, des réseaux ou des stratégies)	50 %	80 % des projets ont créé des possibilités (partenariats, réseaux, stratégies).

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, CFC a versé 19 033 332 $ (dont 83 332 $ provenant de Justice Canada) en appui à 318 projets visant à éliminer les obstacles empêchant les femmes de réaliser leur plein potentiel. En 2014-2015, 40 de ces projets ont pris fin, 210 étaient en cours de réalisation et 68 se sont vus accorder des fonds.

Pendant l'exercice, le Programme a atteint les résultats escomptés, c'est-à-dire que les femmes et les collectivités ont pu compter sur l'aide ou les appuis nécessaires, notamment des ressources et des outils, pour s'attaquer aux enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes. Au nombre des principaux résultats, signalons une sensibilisation accrue aux questions touchant les femmes, l'apprentissage de l'exercice du pouvoir parmi les femmes et les filles et la création de partenariats efficaces avec des parties prenantes, notamment des prestataires de services et des organismes du secteur public et privé. Les activités réalisées en vertu du Programme visaient à répondre aux principales priorités de CFC, à savoir :

Promouvoir l'augmentation des débouchés économiques des femmes

Environ 48 % des projets de CFC servaient cette grande priorité. Dans le cadre de ces projets, des partenariats ont été créés entre des organismes travaillant avec les femmes et des associations commerciales ou professionnelles, des syndicats et des instituts de formation, ce qui a contribué à l'élaboration d'outils et de ressources qui permettront d'accroître les débouchés pour les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat, des sciences, de la technologie et des métiers spécialisés. Voici quelques exemples :

- Dans le comté de Windsor-Essex, un organisme de formation communautaire s'est associé à de jeunes femmes et à d'autres parties intéressées, notamment 30 employeurs de la région, pour cerner les principaux obstacles à l'emploi des femmes dans les secteurs traditionnellement masculins. On a plus particulièrement exploré la situation dans divers secteurs au regard de l'emploi, de la formation et des études, et ce, dans le but d'appuyer les jeunes femmes désirant exercer une profession liée aux sciences, aux technologies, au génie ou aux mathématiques. À l'issue de ce projet, bon nombre de partenaires se sont engagés à embaucher des jeunes femmes.

- À Terre-Neuve-et-Labrador, des organismes communautaires ont collaboré avec une vaste gamme de partenaires pour créer des outils efficaces de recrutement et de maintien en poste des femmes. Les outils s'adressaient aux intervenants du secteur des technologies et des métiers spécialisés, y compris les établissements d'enseignement. Ils ont permis à ceux-ci de comprendre pourquoi il est avantageux de promouvoir la diversité, notamment d'éliminer les obstacles à l'emploi et à l'avancement des femmes dans les métiers spécialisés, les technologies et l'exploitation industrielle. Les destinataires sont maintenant mieux outillés pour gérer le recrutement et le maintien en poste des femmes dans ces domaines à prédominance masculine.

CFC a également lancé des appels de propositions visant à multiplier les débouchés économiques des femmes. Ces appels visaient plus précisément à solliciter des projets ayant pour objet d'améliorer les débouchés offerts aux entrepreneures et professionnelles, de promouvoir l'accompagnement de carrière (marrainage ou parrainage et mentorat) comme outil d'avancement des femmes, ainsi que de renforcer la préparation financière des femmes. Au cours des deux ou trois prochaines années, Condition féminine Canada surveillera la mise en œuvre des projets retenus.

Agir contre la violence faite aux femmes et aux filles

En 2014-2015, environ 40 % des projets financés par CFC visaient à lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles. Ces projets contribuent à créer ou à renforcer des partenariats cruciaux entre des organismes de services pour les femmes victimes de violence et des instances comme les corps policiers, les services sociaux et le réseau de la santé, et ce, dans le but d'améliorer l'accès des femmes à l'aide et aux services dont elles ont besoin. Les projets ont également permis de lancer des campagnes de sensibilisation sur les conséquences de la violence faite aux femmes et aux filles et de mettre au point des outils visant à prévenir la violence et à réduire son incidence. Voici quelques exemples :

- Pour aider les Yukonaises de la région de Watson Lake à effectuer une transition vers une vie exempte de violence, des partenariats ont été créés entre diverses parties intéressées, y compris les femmes du Nord et des Premières Nations, les autorités policières et les prestataires de services. Grâce à ce partenariat, le détachement local de la Gendarmerie royale du Canada et une association de femmes autochtones ont mis au point un protocole afin d'améliorer l'accès des femmes risquant d'être victimes de violence aux services et à l'aide dont elles ont besoin. Ce protocole, qui inclut des données de référence, décrit les responsabilités des différentes parties intéressées et les attentes en matière de service.

- Pour répondre efficacement aux besoins des immigrantes et des réfugiées touchées par la violence familiale à Regina, des organismes locaux spécialisés en violence familiale, en services d'établissement et en maintien de l'ordre ont mis au point un protocole d'intervention auprès des victimes de violence. Ce protocole, qui comprend des procédures, politiques et modules de formation, offre aux organismes un mécanisme formel de collaboration permettant de répondre aux besoins des femmes nouvellement arrivées. Il favorisera l'uniformisation des procédures de dépistage et d'intervention parmi les intervenants. Plusieurs organismes de la Saskatchewan ont maintenant adopté ce protocole, qui est intégré à leurs procédures d'accueil et d'évaluation.

CFC a également lancé un appel de propositions en vue de mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles. Les projets approuvés seront mis en œuvre et les résultats obtenus feront l'objet d'un suivi au cours des deux à trois prochains exercices.

Accroître la représentation des femmes aux postes de responsabilité et de décision

Environ 12 % des projets financés par CFC servaient cette priorité. Ces projets avaient pour objectif de mettre au point des outils et des ressources pour multiplier les occasions de mentorat offertes aux filles et aux femmes, renforcer leur capacité d'exercer un pouvoir et modifier les politiques et les pratiques limitant l'accès des femmes aux postes de responsabilité. Voici quelques exemples :

- Au moyen d'exercices de simulation de conseils municipaux, des femmes de 12 régions du Québec ont acquis des connaissances pratiques en vue d'entrer sur la scène politique municipale. Sur les 30 participantes au projet, 18 se sont présentées aux élections municipales. Ce projet a permis de créer et de renforcer des partenariats dans la province et à l'extérieur, et plusieurs des partenaires ont exprimé le désir d'adapter le modèle à leur région. C'est par exemple le cas du conseil municipal de Montréal et du comité de femmes de la Conférence régionale des élus de Montréal, qui ont participé à l'organisation de séances ultérieures à l'intention des femmes.

- À Edmonton et à Calgary, un projet visait à cerner et à éliminer les facteurs qui font obstacle à la participation des filles d'origine sud-asiatique ou moyen-orientale à la vie municipale, politique et communautaire. Un organisme représentant les femmes musulmanes a créé et utilisé un ensemble d'outils intergénérationnels adaptés au contexte culturel. Cette initiative a donné aux filles, aux membres de la communauté et aux organismes intéressés des occasions de dialoguer afin de mieux comprendre les enjeux, d'établir des partenariats et de mobiliser davantage les membres de la communauté.

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
3 203 107	3 203 107	3 772 944	5 337 769	2 134 662

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
43	42	-1

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, CFC a poursuivi ses efforts en vue de moderniser son milieu de travail et favoriser la mobilité des membres de son effectif. Chacune et chacun d'entre eux s'est ainsi vu remettre un ordinateur portable. L'administration centrale permet maintenant l'accès à Internet sans fil. L'ensemble du personnel a également accès au système de vidéoconférence grâce au logiciel Microsoft Lync. Même à distance, il est donc possible de rester en contact avec les bureaux de CFC.

Grâce à ces nouvelles technologies, les membres de l'effectif peuvent se connecter, communiquer et collaborer de manière plus efficace. Ces initiatives correspondent au domaine d'action prioritaire « Outils et processus en milieu de travail » du plan de mise en œuvre de l'Objectif 2020 à CFC.

Dans le cadre de la démarche LEAN, des services internes ont été améliorés grâce à une réduction du temps requis pour certaines procédures informatiques et financières.

Section III - Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015
(en dollars)

Information financière	Résultats attendus 2014-2015	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2013-2014	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats attendus 2014-2015)	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats réels 2013-2014)
Dépenses totales	31 081 000	31 498 240	32 034 971	417 240	(536 731)
Total des revenus	0	0	2 004	0	(2 004)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	31 081 000	31 498 240	32 032 967	417 240	(534 727)

État condensé de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2015
(en dollars)

Information financière	2014-2015	2013-2014	Écart (2014-2015 moins 2013-2014)
Total des passifs nets	5 883 491	4 327 443	1 556 048
Total des actifs financiers nets	5 207 850	3 617 381	1 590 469
Dette nette de l'organisme	675 641	710 062	(34 421)
Total des actifs non financiers	526 492	609 223	(82 731)
Situation financière nette de l'organisme	(149 149)	(100 839)	(48 310)

États financiers

Les états financiers sont disponibles sur le site Web de CFC[iv].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du *Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015* sont disponibles sur le site Web de Condition féminine Canada[v].

Stratégie de développement durable de l'organisme

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;

Audits internes et évaluations

Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes

Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*[vi]. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisme

Questions concernant l'information financière présentée :

Anik Lapointe
Dirigeante principale des finances et directrice
Direction des services intégrés

Téléphone : 819-420-6825
Télécopieur : 819-420-6906
Courriel : Anik.Lapointe@cfc-swc.gc.ca

Pour toute autre question :

Ainalem Tebeje
Gestionnaire, Planification stratégique et rapports généraux
Direction des politiques et relations extérieures

Téléphone : 819-420-6882
Télécopieur : 819-420-6907
Courriel : Ainalem.Tebeje@cfc-swc.gc.ca

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (*Program Alignment Architecture*) : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental (*whole-of-government framework*) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (*target*) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations, voire à des particulières ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*) : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses législatives (*statutory expenditures*) : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses prévues (*planned spending*) : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (*voted expenditures*) : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure une employée ou un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (*performance indicator*) : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan (*plan*) **:** Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité (*priorities*) : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*) : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (*sunset program*) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (*Departmental Performance Report*) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des

plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (*Report on Plans and Priorities*) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement (*performance*) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (*result*) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (*Strategic Outcome*) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiennes et Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (*Government of Canada outcomes*) : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (*Management, Resources and Results Structure*) **:** Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes

i. **Cadre pangouvernemental**, http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

ii. *Comptes publics du Canada 2015*, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

iii. **Site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

iv. **Condition féminine Canada**, *États financiers 2014-2015*, http://www.cfc-swc.gc.ca/trans/account-resp/pr/fin/1415-2-fra.html

v. **Conditions féminine Canada**, *Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015, Renseignements supplémentaires (tableaux)*, http://www.cfc-swc.gc.ca/trans/account-resp/pr/dpr-rmr/1415/st-ts-fra.html

vi. **Dépenses fiscales du gouvernement du Canada**, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp